



Compte-rendu réunion N° 3 du 14 Décembre 2011

Ordre du jour :

- 1) Paiement des points de catégorisation et de non catégorisation pour 2012
- 2) Mise à jour du livret d'accueil 2012
- 3) Mise au point d'une participation financière au club, par les organisateurs, pour les pots d'anniversaires du mercredi
- 4) Point sur les finances du club après les dernières manifestations
- 5) Questions diverses

Présents :

Francis Poirier - Jean-Michel Breuillat - Yannick Cuperlier - Daniel Sébire - Edith Charlet - Joseph Bernicot - Jean-Michel Gueret - Fernand Viegas Mau - Didier Chevalier - Christian Georget

Absents excusés :

Nina Sookloul - Alain Vriet - Laurent Langlois - Dominique Broyart - Sandrine Trofseau - Patrick Juvigny

1) Paiement des points de catégorisation et de non catégorisation pour 2012 :

Francis nous fait part des nouvelles règles FFPJP applicables à compter de la saison 2012 et relatives à l'attribution des points de catégorisation et non catégorisation.

Sans revenir sur le détail de ces règles, il est apparu essentiel de fixer dès maintenant le mode de rémunération des points suite à ce changement de règlement.

En conséquence, Il est proposé un budget 2012 de 3600 € correspondant à :

200 points de catégorisation à 8 € le point (limité à 50 points/joueur tous points confondus)

400 points de non catégorisation à 5 € le point (limité à 50 points/joueur tous points confondus)

A comparer avec le réalisé 2011 : 507 points à 7 € soit 3549 €

Cette proposition est adoptée par 9 voix pour et 1 abstention

2) Mise à jour du livret d'accueil 2012 :

L'actualisation du livret d'accueil 2012 va débiter prochainement pour une édition courant 2^{ème} quinzaine de Février 2012.

Le mot du président est en cours de finalisation et le tableau des récompenses des championnats départementaux inclus au livret d'accueil sera celui remis récemment par le comité des Yvelines.

3) Mise au point d'une participation financière au club, par les organisateurs, pour les pots d'anniversaires du mercredi :

Cette proposition ayant provoqué au sein du club un tollé général, le bureau à l'écoute de tous, et à l'unanimité décide de ne pas l'examiner.

Cependant il est indéniable que les pots d'anniversaires répétés nuisent à la trésorerie du bar (puisque'il n'y a pas de rentrées d'argent) et en conséquence il faut trouver une solution équitable pour le club et ses adhérents.

Francis, après consultation des grands clubs de la région nous fait donc cette nouvelle proposition :

Les pots d'anniversaires seront désormais des pots « groupés » qui auront lieu le dernier mercredi de chaque mois, à charge des volontaires de s'organiser, se grouper, etc. afin de préparer au mieux ces pots d'anniversaires.

Daniel est chargé de rédiger une note d'information à ce sujet.

4) Point sur les finances du club après les dernières manifestations :

Les finances du club sont saines, l'équilibre entre les dépenses et les recettes est tout à fait correct.

Les principales dépenses enregistrées récemment et à venir dans un avenir proche sont :

Le challenge des dirigeants, le challenge de l'amitié, le paiement des points, le repas du bureau et la galette des rois pour un montant global approximatif de 7000 €

Il semblerait que le versement de la subvention 2012 de notre sponsor soit sur le point d'aboutir, Francis devant finaliser cela dès la fin de cette semaine.

5) Questions diverses :

- Arrivée probable de 2 joueurs internationaux BEMA et NANOU courant mars 2012, cependant les démarches sont longues et compliquée et même si le taux de probabilité reste très élevé, nous ne pouvons pas encore valider à 100 % leur venue dans notre club

- Le bureau réfléchit à une soirée spéciale pour tous en juin 2012

La séance est levée à 19 h 15.



